

HONORAIRES TRANSACTION SUR BIENS IMMEUBLES ET TERRAINS A BATIR

PRIX DE VENTE

HONORAIRES TTC

Par tranches cumulables

Jusqu'à 60 000 €

Forfait de 6 000€

De 60 001 à 150 000 €

+ 10%

De 150 001 à 200 000 €

+ 9.5%

De 200 001 à 250 000 €

+ 9%

De 250 001 à 300 000 €

+ 8.5%

Supérieur à 300 000 €

+ 8%

**Les honoraires sont à la charge du vendeur,
sauf convention expresse différente entre les parties, précisée dans le mandat**

Les honoraires, mentionnés toutes taxes comprises,
sont calculés selon le taux de TVA en vigueur, soit 20%.

En cas d'évolution du taux de TVA,
les honoraires évolueront dans les mêmes proportions.

Dernière mise à jour, le 18/12/2024

CENTURY21 Chaprais Immobilier
6 rue de Belfort – 25000 Besançon

Tél : 03.81.47.48.49 – Mail : ag165@century21france.fr

Carte Professionnelle N° : CPI 25 01 2018 000 031 028, délivrée par la CCI du Doubs – RCS : 399 492 909

Caisse de garantie : CEGC – 59 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS

Montant de la garantie : 110 000€

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante.

